Donnons un cœur, un avenir à Saint-Jean de Braye

MUNICIPALES **MARS** 2014

Monsieur Kristof COLLIOT
Directeur de la Délégation du Loiret
Association des Paralysés de France
27 Avenue de la Libération
45000 ORLEANS

Le 11 mars 2014

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez sollicité afin de connaître la position de la liste que je conduis sur la question du handicap. Pour apporter des éléments de réponse, il m'a semblé utile de rappeler quelques actions menées à Saint-Jean de Braye. Ces exemples, présentés de manière non exhaustive, sont, je crois, à même d'éclairer votre association sur les réalités concrètes de la vie abraysienne et de l'action menée entre 2008 et 2014.

En application de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et la participation à la citoyenneté des personnes handicapées, la ville de Saint-Jean de Braye a souhaité permettre aux personnes en situation de handicap de participer à la vie sociale, culturelle et économique de la ville et surtout développer une qualité d'usage pour tous.

La ville a créé lors du conseil municipal du 10 juillet 2009 la commission communale d'accessibilité dont les missions sont les suivantes :

- Dresser le constat de l'état de l'accessibilité du cadre bâti, des transports, de la voirie et des espaces publics ;
- Faire des propositions ;
- Organiser un recensement de l'offre de logement accessible ;
- Faire un rapport annuel.

La composition de cette commission est largement ouverte : 4 représentants du Conseil Municipal, 3 représentants d'associations du secteur du handicap, 2 représentants du Comité des Sages et 2 représentants des Comités de Quartier.

…/…

• tél. 06 38 79 80 99 • contact@davidthiberge-saintjeandebraye2014.fr • www.davidthiberge-saintjeandebraye2014.fr

LA LISTE DE GAUCHE CONDUITE PAR
DAVID THIBERGE

…/…

En juin 2009, la ville de Saint Jean de Braye a lancé un appel d'offre pour la réalisation du diagnostic de l'accessibilité des voiries et des espaces publics. Le bureau d'étude STC CECIAA a été retenu. Le diagnostic a porté sur 45 km de voirie et a défini des sites à traiter en urgence.

Ces sites sont repérés en « priorité forte ». Ils correspondent d'une part, à une demande pressante de la population handicapée et/ou d'autre part, à un danger potentiel important identifié sur le terrain. Le cabinet, à l'issue de son diagnostic, a déterminé un taux d'accessibilité voirie de 45,08 %.

Une enveloppe financière est dédiée aux travaux de voirie avec un montant annuel de 50 000 €. La question de l'accessibilité est également traitée à chaque opération de rénovation et d'aménagement de trottoirs et de voirie.

Les travaux réalisés en 2011

- Boulevard Jean Mermoz : dalles podotactiles + reprise des passages piétons en noir et blanc ;
- Carrefour Jean Zay-Mairie : dalles podotactiles + reprise des passages piétons en noir et blanc ;
- Rue Jean Zay : dalles podotactiles + reprise des passages piétons en noir et blanc ;
- Rue du Petit Bois : dalles podotactiles + surbaissement de bordures ;
- Accès au gymnase Karine-Boucher rendu accessible.

Les travaux réalisés en 2012

- Faubourg Bourgogne/Gallouédec : mise en accessibilité de la traversée piétonne ;
- Rue du Pont-Bordeau : traversée passage piéton pour l'école ;
- Rue de Frédeville, devant l'école Paul-Langevin : suppression des dos d'âne ;
- Carrefour de la Godde : passage piéton plus cinq feux sonorisés AEFH ;
- Chemin des écoliers : sonorisation des feux à faire rue de la Mairie et rue Jean Zay.

Le cabinet Qualiconsult a été retenu pour les diagnostics bâtiments et a relevé un taux d'accessibilité de tous les bâtiments communaux de 53 % avec des travaux pour un coût estimatif de 6 132 085 €.

Le recensement de l'offre de logements accessibles dans le parc public est actuellement réalisé en lien avec la Maison de l'habitat.

Les travaux accessibilité bâtiment sont automatiquement pris en compte par les services lors de chaque intervention sur le patrimoine bâti.

Réalisation Bâtiments 2011

- Un WC handicapés à l'école Jean-Zay, plus une rampe handicapés côté sud dans la cour de l'école ;
- Un sanitaire handicapés Ecole Gallouédec ;
- Un sanitaire handicapé Ecole Jacques-Prévert ;
- Mise en conformité du parking Becquerel (3 places handicapés en 2011).

…/…

…/…

Réalisation Bâtiments 2012

- Maison du Bourg : rendre accessible les salles du rez-de-chaussée ;
- Locaux d' AAbraysie Développement : aménagement neuf aux normes ;
- Mise en accessibilité du bâtiment médiathèque à l'occasion de la rénovation effectuée.

La ville de Saint-Jean de Braye respecte, en tant qu'employeur, l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap.

Le sport adapté à toute sa place à Saint-Jean de Braye.

La ville apporte aujourd'hui son soutien à de nombreuses actions et permet aux travailleurs des ESAT situés sur la commune et aux résidents des établissements accueillant des personnes handicapées de fréquenter les équipements sportifs communaux.

Ainsi, tous les ans, la SMOC tennis de table organise un tournoi à destination des personnes en situation de handicap : la Hubert'cup. L'association « J'avance » est également soutenue par la ville. La SMOC judo a aussi développé des actions en direction des personnes en situation de handicap avec le soutien de la ville et dans le cadre d'une convention d'objectifs passée entre la ville et le club.

En matière cultuelle, la ville propose, dans le cadre de la programmation culturelle annuelle un spectacle autour du thème du handicap. Cette année il s'agissait d'un spectacle jeune public de la compagnie « Itinérrances » intitulé « Faux pas ».

Ces aspects sportifs et culturels sont particulièrement importants à nos yeux. En effet, la personne en situation de handicap est une personne comme les autres. Nous avons à cœur alors qu'elle puisse participer à vie culturelle, sportive et sociale de notre commune. C'est la ville pour tous que nous voulons.

Pour l'avenir, nous poursuivrons le travail réalisé avec les associations représentantes des personnes en situation de handicap. Il nous semble nécessaire de passer « à la vitesse supérieure » et de créer une commission de travail, qui réunira les associations qui le souhaitent, des citoyens, les élus et les services de la ville. Cette commission aura pour objectif la mise en œuvre de nouvelles actions, dans un cadre communal ou intercommunal.

Voici les quelques éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

David Thiberge

• tél. 06 38 79 80 99 • contact@davidthiberge-saintjeandebraye2014.fr • www.davidthiberge-saintjeandebraye2014.fr

LA LISTE DE GAUCHE CONDUITE PAR
DAVID THIBERGE